



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Fonctionnement

Question écrite n° 50573

### Texte de la question

Les chefs d'entreprise sont excédés par la complexité des démarches administratives qui leur sont demandées. En moyenne, un chef d'entreprise consacre annuellement 40 jours à ces tâches totalement improductives. Le Gouvernement a annoncé un programme de simplification administrative avec une division par deux du nombre de lignes sur la fiche de paie et par trente du volume des études statistiques. M. Michel Meylan demande à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat de lui préciser le calendrier et les modalités de mise en œuvre de ces réformes attendues par les chefs d'entreprise.

### Données clés

**Auteur :** [M. Meylan Michel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50573

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

**Ministère attributaire :** petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 avril 1997, page 1856